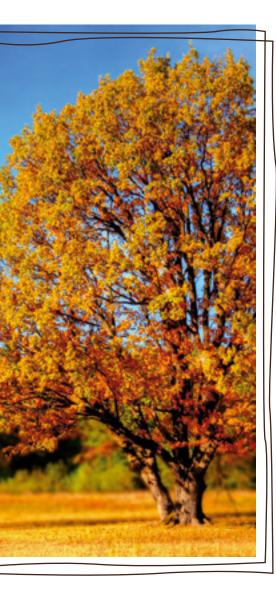
IE BULETIN



Conseil municipal



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	8
Travaux publics	11
Urbanisme	11
Loisirs	13
Sécurité incendie	24
Babillard communautaire	26

suivez-nous facebook.



ALAIN THÉORÊT | DISTRICT DE LA BAIE atheoret@sjdl.qc.ca

Titres et nominations à des comités à venir.



DONALD ROBINSON | DISTRICT DES SABLES drobinson@sjdl.qc.ca

• Président :

Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

• Vice-président :

Comité des loisirs et de la culture

Délégué au C.A. :

Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) Conférence régionale des élus (CRÉ)



LOUIS-PHILIPPE MARINEAU | DISTRICT DU DOMAINE **Ipmarineau@sjdl.qc.ca**

• Président :

Comité consultatif en environnement (CCE) Comité sur l'eau

• Vice-président :

Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

• Délégué au C.A. :

Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM)



MARIE-ÈVE CORRIVEAU | DISTRICT DE LA VALLÉE mecorriveau@sidl.gc.ca

• Présidente :

Comité consultatif en circulation et transport (CCCT) Comité des loisirs et de la culture

Vice-présidente :

Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail

• Déléguée au C.A. :

Tricentris

Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école Centre local de développement (CLD)



NICOLAS VILLENEUVE | DISTRICT DU BERCEAU nvilleneuve@sjdl.qc.ca

• Président :

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

· Vice-président :

Comité consultatif en environnement Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet

Délégué au C.A. :

Comité consultatif agricole (CCA) Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

• Délégué au C.A. : Régie de police Chers citoyens et citoyennes

Je tiens tout d'abord à revenir sur les événements du 23 juin dernier. Bien sûr, tous se souviendront des festivités de la Fête nationale au parc Paul-Yvon-Lauzon. Faut dire que cette année, la Municipalité a travaillé fort pour rendre cette soirée inoubliable puisqu'il s'agissait d'un moment très attendu, soit l'inauguration du nouveau pavillon Jean-Claude-Brunet. Et nous étions très heureux de vous le présenter, d'autant plus que ce projet a été réalisé selon l'échéancier prévu et à un coût moindre de 45 000 \$. Au final, la facture s'élève à 970 000 \$, financée aux deux tiers par les gouvernements provincial et fédéral et au tiers par les contribuables.

Cette belle soirée a cependant été assombrie par une problématique jamais connue sur le réseau d'aqueduc : quatre des dix puits alimentant la station d'eau potable nous ont laissé croire à une possible contamination aux cyanobactéries en raison de la coloration de l'eau.

Dans le but de protéger la santé publique, un avis de non-consommation de l'eau avait alors été émis afin de nous permettre d'effectuer les vérifications nécessaires. Je tiens d'ailleurs à remercier les employés qui ont travaillé fort pendant le long congé de la Fête nationale afin de régler cette problématique compte tenu que la plupart des services requis étaient fermés en raison du congé national.

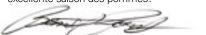
Après l'analyse des échantillons, nous avons cependant pu écarter les scénarios les plus sombres. Or, si les analyses de l'eau nous assurent que la qualité de l'eau répond en tous points aux normes relatives à la qualité de l'eau potable, nous sommes encore à la recherche de

la problématique esthétique de l'eau. Dès que le rapport nous fournira plus de détails, sachez que vous en serez informés.

Dans un autre ordre d'idées, je suis fier de vous annoncer que la Municipalité, après plusieurs mois de négociations, s'est entendue avec le Syndicat des cols bleus et blancs, ainsi qu'avec celui des pompiers. Les deux nouvelles conventions collectives, négociées selon une gestion rigoureuse des fonds publics et du maintien d'excellentes conditions de travail pour les employés municipaux, seront effectives jusqu'en 2020. Un élément important de la convention dont nous sommes heureux est l'ajout d'une prime pour la garde externe contraignante afin de respecter le temps de réponse établi dans le Schéma de mesures d'urgence.

Enfin, je tiens à dire quelques mots relativement au débat qui fait rage à l'échelle provinciale sur l'adoption de mesures restrictives envers les chiens dits dangereux. Considérant que l'interdiction d'une ou de plusieurs races de chien occupe une grande place dans les discussions citoyennes et que la mise en place éventuelle d'une telle mesure constitue un réel défi, mon conseil et moi croyons que le gouvernement du Québec est le mieux placé pour intervenir en vertu de son rôle en matière de sécurité publique. Nous attendrons ainsi les intentions du gouvernement avant d'apporter quelques changements que ce soient dans la règlementation en viqueur.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture et une excellente saison des pommes!



Benoit Proulx

MOT DU CONSEILLER MICHEL THORN

Comme à l'habitude, le retour de l'automne rime avec la traditionnelle saison des pommes qui amène son lot de touristes dans la région. Cette année, nous sommes toutefois plus que prêts à gérer cette affluence considérable dans les rues joséphoises. Le Plan de circulation « Pour une saison agrotouristique en toute sécurité » mis en place l'an dernier ayant connu un fort succès, la formule sera reconduite cette année afin d'assurer la fluidité de la circulation sur le territoire.

Par ailleurs, je tiens à profiter de ce mot pour parler de deux grands projets réalisés au cours des derniers mois et dont je suis particulièrement fier. Dans le dossier de la mosaïculture, le conseil municipal a pris la décision, cette année, de réaliser le projet à l'interne afin d'effectuer des économies. Et bien ce fut un beau succès et nous sommes fiers du travail des employés du Service des travaux publics qui ont travaillé fort pour la conception de cette belle mosaïculture qui embellit à merveille l'entrée du territoire joséphois et avec un budget moindre, soit les 2/3 du budget alloué au cours des deux dernières années.

La réfection de la montée McCole et du chemin Principal, entre le rang Sainte-Germaine et la rue de la Pommeraie, fut un autre grand projet dont je suis fier, notamment parce que cet important chantier routier a été réalisé dans les temps et selon le budget établi.

Je tiens d'ailleurs à souligner que depuis 2013, et ce, malgré une succession d'imprévus avec lesquels le conseil a dû composer dans certains projets, notamment dans la réfection des canalisations des rues Benoit et Yvon ou encore la réalisation du débarcadère de l'école du Grand-Pommier, nous avons su respecter notre promesse de maintenir un taux de taxe parmi les plus bas dans la région.

Enfin, j'aimerais ajouter que le conseil municipal a bien entendu les craintes des citoyens relativement à la circulation dans le secteur Maurice-Cloutier en lien avec le projet de développement résidentiel des terrains à la limite de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Sachez qu'un Comité de circulation, composé d'élus et d'employés et de membres de la Régie de police du lac des Deux-Montagnes, a été mis sur pied afin d'étudier diverses alternatives afin d'améliorer la sécurité dans le secteur.

Michel Thorn
Conseiller du district des Coteaux



DISTRICT DES COTEAUX mthorn@sjdl.qc.ca

• Président :

Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail

• Vice-président :

Comité consultatif en circulation et transport (CCCT) Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

• Délégué au C.A.:

Office régional d'habitation (ORH)

Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Ayant à coeur le bien-être des familles joséphoises, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Ainsi, dans le but de souligner le travail accompli par les membres du conseil, nous vous présentons un bref survol de leurs plus récentes décisions.

LES ÉTATS FINANCIERS 2015 EN BREF

Le 6 juin dernier, le conseil municipal a adopté les états financiers de Saint-Joseph-du-Lac de l'année 2015 (vérifiés par la firme externe DCA Comptable professionnel agréé inc.).

Les états financiers non consolidés de 2015 indiquent un surplus d'opérations de 861 660 \$ et des revenus s'élevant à 8.3 M\$ alors qu'ils étaient budgétés à 7,8 M\$. Les dépenses se sont, quant à elles, chiffrées à 8,1 M\$, soit un peu moins que ce qui était prévu au budget (8,2 M\$). Par ailleurs, l'endettement des Joséphois et Joséphoises est de 7 256 920 \$, moins des revenus de subventions à recevoir de 2 392 219 \$ pour un endettement net de 4 864 701 \$ (contre 6 655 389 \$ en 2014). La Municipalité a ainsi réussi à réduire sa dette même si elle a investi plus de 2 422 673 \$ en immobilisations.

En somme, la santé financière de Saint-Joseph-du-Lac se porte donc bien, notamment en ce qui a trait à l'endettement des Joséphois et Joséphoises par rapport à celui de la MRC de Deux-Montagnes, de la région administrative des Laurentides et du Québec.

	Saint-Joseph-du-Lac	MRC de Deux-Montagnes	Région administrative des Laurentides	Province de Québec
N ^{bre} DE MUNICIPALITÉS	1	7	76	1 109
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation (données de 2014)	2 339 \$	5 067 \$	4 106 \$	5 757 \$
Charges nettes par unité d'évaluation (données de 2014)	2 986 \$	4 031 \$	2 971 \$	5 091 \$
Charge fiscale moyenne des résidences (données de 2015)	2 314 \$	2 519 \$	2 431 \$	2 659 \$
T.G.T. uniformisé* (données de 2015)	0.8235 \$	1.0380 \$	0.9355\$	1.0299 \$

^{*}Taux obtenu en divisant l'ensemble des revenus d'une ville ou d'une municipalité par sa richesse foncière. Source : Profil financier 2015 de la Direction générale des finances municipales.

RÉFECTION DE CHAUSSÉES

Dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016, la Municipalité a procédé, au cours du printemps dernier, à la réfection du chemin Principal, entre le rang Sainte-Germaine et la rue de la Pommeraie, et de la montée McCole. Ces deux routes, abondamment fréquentées par les touristes et la machinerie des producteurs agricoles, avaient subi de fortes déficiences au cours des dernières années, lesquelles affectaient considérablement la circulation de ces importants liens routiers vers les villes avoisinantes et la sécurité des cyclistes.

Au total, ces travaux ont nécessité un investissement de 420 000 \$, financé à 50 % par le Ministère des Transports du Québec.





LA SALLE MUNICIPALE FAIT PEAU

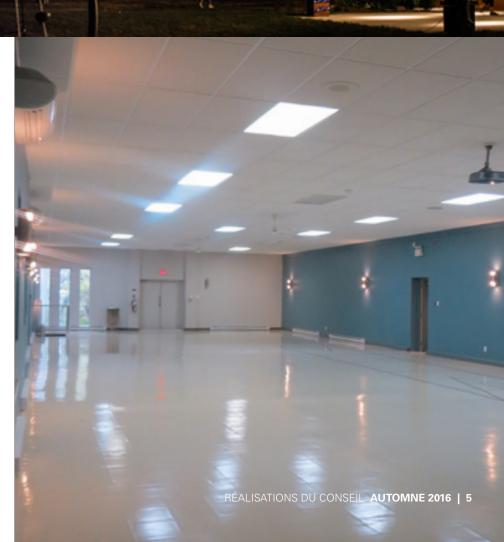
Enfin! La Municipalité est fière de vous présenter sa toute nouvelle salle municipale : remplacement du plafond suspendu, nouvelle décoration et rafraîchissement de la peinture, la salle municipale est maintenant habillée au goût du jour! Des travaux à hauteur de 30 000 \$ ont été nécessaires afin de lui offrir un look revampé!

LOCATION

Vous cherchez un local à proximité pour votre événement privé?

La salle municipale est le lieu tout indiqué. Son look amélioré sera certainement un bon point de départ pour l'organisation de votre événement.

Pour connaître les disponibilités et les tarifs de location, contactez le Service des travaux publics au 450 623-1072 poste 222.



Réalisations du conseil

UNTOUT NOUVEAU PAVILLON DES LOISIRS

Attendue depuis 2014, la revitalisation du pavillon des loisirs du parc Paul-Yvon-Lauzon est maintenant complétée.

Construit il y a une quarantaine d'années, le bâtiment était devenu trop petit pour permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions et d'accueillir adéquatement les jeunes du camp de jour, du soccer et du baseball, dont le nombre a presque doublé en dix ans.

La réalisation des travaux se révélait donc être plus que nécessaire. C'est dans ce contexte, et dans l'optique d'offrir à la population un lieu de proximité, de rencontres et d'informations qui est à leur service, que le conseil municipal a décidé d'entamer la réhabilitation du chalet. Le nouveau pavillon des loisirs constitue une grande fierté pour le conseil municipal, notamment parce qu'il répond en tout point aux objectifs initiaux, mais surtout parce que tout a été mis en oeuvre dans ce projet afin que sa réalisation respecte le budget établi.

Ainsi, le conseil est fier d'annoncer que le coût global du projet s'est chiffré à 970 000 \$, soit 45 000 \$ de moins que le coût anticipé, fixé à 1 015 000 \$.

Des équipements de jeux renouvelés au parc Paul-Yvon-Lauzon

Au grand plaisir des petits comme des plus grands, un nouveau module de jeux a été installé au parc Paul-Yvon-Lauzon, afin de remplacer l'équipement devenu désuet. Les parcs sont sans contredit des lieux de rassemblement. Il était ainsi primordial que les jeunes Joséphois puissent s'amuser et s'épanouir dans un milieu attrayant et sécuritaire. Le coût de cette petite merveille, axée sur l'originalité, la qualité des matériaux et la sécurité, s'est élevé à 78 000 \$.



HONNEUR À UN GRAND BÂTISSEUR

C'est avec beaucoup de plaisir et de gratitude que le conseil municipal a désigné par toponyme Pavillon Jean-Claude-Brunet, le nouveau pavillon des loisirs du parc Paul-Yvon-Lauzon, en l'honneur de ce grand bâtisseur.

Fondateur des entreprises Brunet & Brunet inc., Autobus Deux-Montagnes et Matériaux J-C Brunet, qui créent, encore à ce jour, des centaines d'emplois dans la région, M. Jean-Claude Brunet est un homme d'affaires engagé qui a imprimé sa marque grâce à ses initiatives personnelles et professionnelles dans la région.

« M. Brunet étant un modèle exemplaire pour les entrepreneurs en herbe et une source d'inspiration pour tous, le choix du nom du pavillon était tout indiqué », a mentionné le maire de Saint-Josephdu-Lac, M. Benoit Proulx, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouveau pavillon le 23 juin dernier.



FAITES VITE! LE CONCOURS DE PHOTOS PREND FIN BIENTÔT

C'est sous le thème « Mise en valeur du patrimoine bâti de Saint-Joseph-du-Lac » que se déroule le concours de photos – édition 2016 – de la municipalité.

Cette année, les clichés soumis devront témoigner de nos traditions, de nos institutions, de nos valeurs, de notre savoir-faire, des paysages culturels ou encore des pratiques constructives qui se sont développées sur le territoire joséphois.

Réservé aux citoyens, ce concours vise à illustrer la beauté des quatre saisons dont se revêt le territoire de Saint-Joseph-du-Lac et à mettre en valeur son décor champêtre, sa perspective, son cadre de vie familiale ou son portrait, qu'il soit agricole, résidentiel, urbain ou commercial.

Douze gagnants verront leur photo publiée dans le calendrier municipal 2017, en plus de recevoir une reproduction encadrée de leur oeuvre. L'auteur de la plus belle photo, sélectionné par le jury, remportera, également un prix de 250 \$.

Critères d'admissibilité

- Le concours est ouvert aux photographes amateurs ou professionnels qui résident à Saint-Joseph-du-Lac.
- Les photos soumises doivent avoir été prises sur le territoire joséphois.

Comment participer?

- Remplissez le formulaire en ligne au sjdl.qc.ca.
- Faites parvenir vos photos et le formulaire de participation à communication@sjdl.qc.ca

Date limite de participation

31 octobre 2016





COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ENCOMBRANTES

- LE MARDI 6 SEPTEMBRE

La Municipalité vous rappelle que cette collecte vise la valorisation des déchets recyclables volumineux, afin que ces derniers ne se retrouvent pas à l'enfouissement. Les matières seront ainsi acheminées chez Roncas Recyclage, une entreprise spécialisée dans le tri, la transformation et la réutilisation des matières.

COMMENT CA MARCHE?

- Les matières recyclables encombrantes doivent être placées sur le bord du chemin, mais en aucun cas dans la rue, et ce, après 19 h la veille de la collecte.
- Notez que tous les articles placés au chemin doivent pouvoir être levés et placés dans le camion par deux éboueurs. Si l'objet en question est trop lourd, vous devrez préalablement réduire son poids, notamment en le découpant en pièces.
- Le camion de collecte passera ramasser les matières au cours de
- Advenant que vos matières ne soient toujours pas ramassées en fin de journée, contactez le Service des travaux publics au 450 623-1072 poste 222. Les matières acceptées qui ont été oubliées devront être ramassées le lendemain par l'entrepreneur.

Notez que seules les matières acceptées seront ramassées.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- meubles en mauvais état



Saviez-vous que?



Les matelas ne sont pas acceptés dans la collecte des matières encombrantes recyclables.

Sachez toutefois que les magasins de meubles récupèrent généralement vos vieux matelas lorsque vous en achetez un neuf. Par ailleurs, la Municipalité vous offre aussi la possibilité de vous en départir à l'Écocentre.

*Bien que ces matières soient acceptées dans la collecte, il serait préférable que vous les apportiez à l'Écocentre.

Pourquoi?

La Municipalité reçoit une redevance pour les métaux recyclés à l'Écocentre.

Lorsque ces derniers sont collectés ou enfouis, c'est la Municipalité, et donc les contribuables joséphois, qui en paye la note.

D'AUTRES SOLUTIONS VOUS **SONT OFFERTES!**

RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES

Ne pas jeter ses vieux appareils électroniques, c'est bien; les apporter aux endroits appropriés, c'est mieux!

En tant que point de dépôt de l'ARPE-Québec, l'Écocentre de Saint-Joseph-du-Lac vous offre un accès facile pour le recyclage de vos appareils électroniques. En nous confiant vos vieux appareils, vous avez l'assurance qu'ils n'aboutiront pas aux sites d'enfouissement et qu'ils seront recyclés de manière sécuritaire et écologiquement responsable.

POUR LES ÉLECTRONIQUES, ÉLECTROMÉNAGERS ET MEUBLES

Écocentre

4085, chemin d'Oka 450 623-1072 • 450 472-7399

HEURES D'OUVERTURE:

Jusqu'au 30 septembre : les samedis de 9 h à 16 h et les mercredis de 16 h à 20 h Du 1^{er} octobre au 17 décembre : les samedis de 9 h à 13 h

ÉLECTROMÉNAGERS

Notez que les réfrigérateurs, les congélateurs et les climatiseurs ne sont pas acceptés lors de la collecte des matières encombrantes recyclables, notamment parce qu'ils contiennent des halocarbures, des gaz très nocifs qui appauvrissent la couche d'ozone.

Pour vous départir de ces appareils de façon responsable, tout comme des autres électroménagers qui ont atteint leur durée de vie utile, la Municipalité a signé une entente avec l'entreprise Constantin Service d'Appareils électroménagers. Ainsi, si vous souhaitez vous départir d'un vieil appareil de réfrigération ou de climatisation, vous devez contacter l'entreprise qui se chargera de récupérer les halocarbures qu'il contient.

PENSEZ À RECYCLER

Constantin Service d'Appareils Ménagers fait également la collecte des vieux appareils électroménagers réparables dans le but de leur donner une seconde vie.

Liste des électroménagers acceptés :

- climatiseurs
- congélateurs
- cuisinières
- lave-vaisselles laveuses
- fours encastrés • plaques de cuisson
- sécheuses
- réfrigérateurs

Constantin Service d'Appareils Ménagers 450 472-6832

MEUBLES

Vous souhaitez vous départir d'un vieux meuble qui n'a pas encore atteint sa durée de vie utile? Faites un bon geste pour l'environnement: donnez-le à une personne dans le besoin ou encore appelez le Grenier populaire des Basses-Laurentides.

Cette entreprise d'insertion sociale collecte vos vieux meubles à domicile afin de permettre à d'autres familles d'en bénéficier à un prix modique. En donnant vos effets, vous participez à la réduction des matières résiduelles par la récupération. Notez que vos meubles doivent être en très bon état.

Grenier populaire

450 623-5891

www.grenierpopulaire.com info@grenierpopulaire.com



8 | ENVIRONNEMENT AUTOMNE 2016

Environnement

BAC BRUN NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE

Depuis le début de l'année, pas moins de 420 tonnes de matières organiques ont été ramassées sur le territoire joséphois.

Cette performance permet d'espérer que nous serons en mesure d'atteindre les objectifs fixés pour 2016!

En effet, l'objectif pour 2016 est de détourner de l'enfouissement 850 tonnes de matières organiques, soit l'équivalent de 16 tonnes par semaine. Or, le tonnage moyen ramassé est de 14 tonnes par semaine. En poursuivant nos efforts collectifs, il n'y a pas de doute que l'objectif 2016 pourrait être atteint d'ici la fin de l'année. Continuez votre belle participation et souvenez-vous que chaque pelletée de matières organiques fait la différence!

ATTENTION AU CONTENU!

Le contenu des bacs bruns est évalué de façon aléatoire dans les différents secteurs de la municipalité les jours de collecte. Au nombre des contaminants observés et interdits, on note surtout des sacs de plastique, des couches ainsi que des longues branches.

Notez que le bac brun ne sera pas ramassé s'il contient ce type de contaminants.

N'oubliez pas, notre technicienne en environnement est là pour vous guider et vous donner des conseils. N'hésitez pas à faire appel à cette précieuse ressource! 450 623-1072 poste 258.

Pour les mois d'avril, mai, juin et juillet, nous avons valorisé 31 tonnes de plus que pour la même période en 2015.

Continuons nos efforts!





Bien que les résidus verts soient ramassés par la collecte des matières organiques réalisée chaque semaine, il se peut que vous ayez un surplus de feuilles mortes ou de résidus verts cet automne.

Voici donc quelques trucs pour vous aider à vous en départir de manière responsable :

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

Le déchiquetage des branches peut s'avérer nécessaire pour disposer des branches après l'élagage ou l'abattage d'un arbre. À Saint-Joseph-du-Lac, ce service vous est offert gratuitement pour la première tranche de 30 minutes, soit largement de temps pour déchiqueter l'équivalent d'un arbre! Ce service est offert les 2° et 4° lundis du mois, jusqu'à la fin novembre. Vous avez jusqu'à midi le jeudi qui précède l'opération de déchiquetage pour vous inscrire auprès du Service des travaux publics.

COLLECTE DE FEUILLES MORTES

La collecte des feuilles mortes aura lieu le mardi 8 novembre prochain. Placez vos feuilles mortes dans des sacs de papier ou encore de plastique puis disposez ces derniers en bordure de rue après 19 h la veille ou le matin même.

Notez que les sacs de plastique sont autorisés UNIQUEMENT lors de cette collecte spéciale à coût unique. Pour la collecte hebdomadaire du mercredi, les sacs de plastique restent interdits afin de ne pas contaminer le compost ainsi produit!

HERBICYCLEZ ET FEUILLICYCLEZ

Voilà deux solutions toutes simples, qui ne coûtent rien et qui servent d'engrais naturels! Pourquoi donc ne pas laisser les rognures de gazon ou de feuilles mortes sur le sol? Le sol et les plantes bénéficieront alors d'éléments minéraux supplémentaires pour traverser l'hiver.

FAITES RAMASSER VOS RETAILLES DE CÈDRE

Par l'entremise d'Arbressence, la Municipalité vous offre la possibilité, jusqu'à la mi-novembre, de vous départir gratuitement de vos retailles de cèdres. Pour ce faire, placez vos retailles de feuillage et de petites branches dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque, puis contactez l'entreprise au 450 434-7512, en prenant soin de laisser votre nom et vos coordonnées complètes. L'entreprise passera ensuite les récupérer à votre domicile dans un délai de 48 heures.

Travaux publics

N'EST-ELLE PAS MAGNIFIQUE NOTRE MOSAICULTURE CETTE ANNÉE?

Un gros merci aux employés du Service des travaux publics qui ont travaillé à la réalisation de cette splendide oeuvre d'art.

Il n'y a pas à dire, il y a du talent à Saint-Joseph-du-Lac et nous avons de quoi être fiers d'être Joséphois et Joséphoises!



RÉNOVATION DE LA MAISON DES FERMIÈRES

Le Service des travaux publics a travaillé fort cet été à la rénovation de la Maison des fermières de Saint-Joseph-du-Lac, sise au 959, chemin Principal. Occupé en partie par le Cercle de fermières de Saint-Joseph-du-Lac, ce bâtiment patrimonial est maintenant aussi accessible aux citoyens pour la pratique de certains loisirs ou encore pour l'enseignement de cours tels que la musique, le dessin, la peinture, etc.

<u>Urbanisme</u>

DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS D'AUTORISATION

Saviez-vous que la plupart des demandes de permis et de certificats d'autorisation peuvent être remplies directement en ligne sur le site Internet de la municipalité?

Consultez la section Services en ligne/Règlements municipaux.

Afin d'assurer une qualité de vie dans les différents quartiers de la municipalité, il est indispensable de maintenir un contrôle sur l'ensemble des projets de rénovation, de construction et de changement d'usage, en vertu des différentes réglementations municipales. Qu'il s'agisse de construction, de rénovation, d'activités commerciales, d'enseignes, d'abattage d'arbres ou encore de l'aménagement d'un stationnement commercial, l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme est obligatoire. Seuls certains travaux d'entretien ou de réparation échappent à cette règle.

Ainsi, évitez les mauvaises surprises en vous assurant que vous détenez les autorisations nécessaires.

À cette fin, voici une liste non exhaustive des travaux les plus souvent exécutés et requérant un permis ou un certificat d'autorisation :

- Abattre un arbre
- Démolir un bâtiment
- Effectuer des travaux d'installations sanitaires
- Remplacer les portes et fenêtres
- Remplacer le revêtement extérieur
- Effectuer des travaux de finition du sous-sol
- Construire, agrandir ou modifier un garage attenant ou détaché, une serre, un gazebo, un abri d'auto temporaire ou permanent ou une remise à jardin
- Forer un puits artésien

- Ériger un solarium, une véranda, un balcon, un perron ou une galerie
- Aménager un logement accessoire
- Installer, déplacer ou modifier une enseigne
- Installer une clôture
- Installer une piscine hors terre ou creusée
- Utiliser l'eau potable en dehors des heures normales permises
- Canaliser un fossé et installer un ponceau et/ou remplacer la canalisation d'un fossé ou d'un ponceau situé sur l'emprise publique



BRAVO POUR VOS EFFORTS SOUTENUS TOUT AU LONG DE VOTRE PRIMAIRE

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac tient à saluer la détermination des 63 jeunes Joséphois et Joséphoises qui ont terminé leur sixième année en juin dernier.

Soyez fiers de ce que vous avez accompli jusqu'à présent et allez au bout de vos rêves! Une grande et nouvelle aventure commence maintenant au secondaire.



FINISSANTS 2015-2016 DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS



FINISSANTS 2015-2016 DE L'ÉCOLE DU GRAND-POMMIER



MODALITÉS **D'INSCRIPTION**

LES COURS DÉBUTENT **LE 19 SEPTEMBRE 2016**

QUAND S'INSCRIRE?



Du 6 au 18 septembre 2016 (pour les résidents seulement)

Du 12 au 18 septembre 2016 (pour tous)

De 8 h jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

Veuillez noter que pour toute inscription effectuée après la période d'inscriptions, des frais de 10 \$ vous seront facturés.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit (NOUVEAUTÉ)
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

COMMENT S'INSCRIRE?

En personne

AU PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET DU PARC PAUL-YVON-LAUZON (NOUVEAUTÉ)

• Pour accélérer le processus d'inscriptions sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter

En ligne (pour les résidents seulement)

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT SEULEMENT

- Rendez-vous dans la section « Loisirs et culture/Activités de loisirs» » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 12 septembre.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité. Pour l'inscription à Pom d'amis, le tarif sera majoré de 20 %.

RECUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 500 \$ par famille, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscriptions les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscriptions à toutes les activités subséquentes.

Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.

ACTIVITÉS D'UN JOUR

CLIENTÈLE COÛT LIEU **HORAIRE**

Formation : Je me garde seul Présentée par Alliance éducation

Votre enfant est assez grand pour rester seul à la maison quelques heures? Voici une courte formation qui saura lui enseigner les consignes de sécurité et les règles à respecter lorsqu'il est seul. Présence du parent obligatoire

Enfant âgé entre 8 à 12 ans

ÉCOLE ROSE-DES-VENTS

Mercredi 21 septembre, de 18 h à 20 h

30 \$

Gardien averti Professeure: France Joannette

Ce cours, étalé sur huit heures, présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

SALLE MUNICIPALE Samedi 29 octobre de 8 h 30 à 16 h 30 45 \$ 11 ans et +

Fabrication de sushis | Atelier d'un jour présenté par Sushi Chez Soi

Un cours de Sushi Chez Soi est une occasion culinaire interactive et divertissante où la simplicité, la santé et l'utilisation de produits goûteux et regorgeant de fraîcheur sont associées à un concept original, adaptable, « bonne franquette » et peu onéreux. Repartez à la maison avec une trentaine de bouchées (apportez un plat pour le transport). Ustensiles et aliments fournis et inclus dans le prix.

Cours de base 13 ans et +

CENTRE STE-MARIE

Samedi 22 octobre de 13 h à 16 h

55 \$

Atelier de maquillage d'Halloween Atelier d'un jour avec Valérie Meloche

Vous désirez apprendre à maquiller vos enfants pour l'Halloween ou pour toute autre occasion? Apprenez diverses techniques de base pour réussir un maquillage. Matériel fourni. Possibilité de se procurer un ensemble de base complet (\$).

13 ans et + **CENTRE STE-MARIE** Samedi 15 octobre de 13 h à 16 h 45 \$



ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE LIEU HORAIRE DURÉE COÛT

Danse | Professeure : Jade Lemire

Différents cours de danse sont offerts selon le groupe d'âge de votre enfant. Cet automne, deux nouveaux styles de danse s'ajoutent à la programmation : breakdance/hip-hop et ballet!

DANSE CRÉATIVE :

Les enfants seront amenés à découvrir la danse en utilisant avant tout leur créativité. Ils développeront également leurs aptitudes physiques tout en s'amusant.

DANSE CRÉATIVE 2:

Ce cours se veut essentiellement la suite de Danse créative. Il vise, par l'enseignement des bases simples du ballet, à amener l'enfant à développer plus particulièrement sa coordination et son sens du rythme.

BREAKDANCE/ HIP-HOP : NOUVEAU COURS

Ce cours vise à permettre aux jeunes de découvrir ce style de danse caractérisé par son aspect acrobatique et ses figures au sol. Les jeunes danseront sur du rythme hip-hop tout en y combinant de la gymnastique, et ce, avec plaisir et sécurité.

BALLET JAZZ:

L'enfant découvrira ce style de danse qui, tout en côtoyant le ballet, reste dans la musique pop. Le jeune sera aussi amené à développer sa créativité.

BALLET: NOUVEAU COURS

Reconnu pour sa technique rigoureuse et la pureté de ses lignes, le ballet permet d'acquérir une souplesse anatomique, à développer la coordination et la mémorisation tout en travaillant la musicalité.

JAZZ/HIP-HOP:

Ce cours vise à approfondir les notions de jazz et à faire découvrir le hip-hop aux jeunes. Ceux-ci auront du plaisir tout en travaillant leurs aptitudes physiques.

(Danse créative) 3 et 4 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 9 h à 10 h	12 semaines	55 \$
(Danse créative 2) 3 et 4 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 10 h à 11 h	12 semaines	55 \$
(Break dance/hip-hop) 5 à 8 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 11 h à 12 h	12 semaines	55 \$
(Ballet jazz) 5 à 8 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 12 h 30 à 13 h 30	12 semaines	55 \$
(Ballet) 8 à 10 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 13 h 30 à 14 h 30	12 semaines	55 \$
(Jazz/hip-hop) 9 à 12 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	55 \$

Mini-gym | Professeure : Myriame Bélanger

À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant.

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	55 \$
0 01 1 0110	2002211002320121110		12 00111011100	σσ φ



Multiactivités

Professeurs: Pommette et Nacho

Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes!

Cosom | Professeur : Marc Tremblay

Ligue amicale de hockey cosom pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans se déroulant dans une atmosphère conviviale. Ce cours est propice à l'apprentissage des bases du hockey. Pour que vos jeunes puissent apprendre au hockey cosom dans un encadrement sécuritaire et dans le respect autant au niveau des joueurs que des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

6 à 9 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi de 18 h à 19 h	12 semaines	65 \$
10 à 15 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$

Dessin | Professeure : Cathy Primeau

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la municipalité.

7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h à 19 h	13 semaines	100 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h à 20 h	13 semaines	100 \$

Zumba® Kids | Professeure : Caroline Martel

Ce cours est conçu spécialement pour les petits fans de Zumba! Ils apprendront des routines de Zumba adaptées à leur âge. Une chance unique d'être actifs et de danser au son de leur musique préférée!

7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h 30 à 19 h 15	12 semaines	60 \$

Gymnastique Professeure : Myriame Bélanger

Ce cours a pour but d'initier vos jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire et vous aurez la possibilité de vous en procurer un lors des cours. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.

5 à 7 ans (Débutant)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	55 \$
7 à 12 ans (Avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	55 \$

16 | LOISIRS AUTOMNE 2016 | 17



Vous cherchez une activité éducative spécialement conçue pour les tout-petits? Pom d'amis favorise la socialisation de l'enfant et lui permet d'acquérir de nouvelles habiletés par le biais de jeux, d'activités de détente et de plein air, soit une excellente préparation à l'entrée à la maternelle. Les activités sont offertes au Centre Ste-Marie (95, chemin Principal).

Notez que l'enfant doit être propre.

CLIENTÈLE	HORAIRE	DURÉE	COÛT
2 et 3 ans	Mardi de 9 h à 11 h 30	12 semaines (1 fois/sem.)	140 \$
3 et 4 ans	Lundi, mercredi ET vendredi de 9 h à 12 h	12 semaines (3 fois/sem.)	225 \$
4 et 5 ans	Lundi, mercredi ET vendredi de 13 h à 16 h	12 semaines (3 fois/sem.)	225 \$

^{*}La liste du matériel nécessaire vous sera remise lors de l'inscription

SERVICE DE RÉPIT POUR LES PARENTS

Tous les jeudis, la Municipalité offre aux parents joséphois un service de halte-garderie au Centre Ste-Marie (95, chemin Principal), animé par une personne compétente. Ce service accueille les enfants âgés de 2 à 5 ans de façon occasionnelle, soit pour une demi-journée ou encore pour une journée complète. Prendre note que l'enfant doit être propre.

Tarifs

NOMBRE D'ENFANTS (doivent être d'une même famille)	1/2 JOURNÉE 9 h à 12 h ou 13 h à 16 h	JOURNÉE COMPLÈ 9 h à 16 h
1 enfant	15 \$	25 \$
2 enfants	20 \$	30 \$

Réservation obligatoire 24 heures à l'avance. Les places sont limitées. Informations et réservations au 450 473-7868 ou au 450 623-1072 poste 229.

une doit

ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE LIEU HORAIRE DURÉE COÛT

Espagnol Professeur: Carlos Jolly

Vous avez le goût d'apprendre l'espagnol? Ce cours vous permettra de mieux échanger, tout en apprenant le côté pratique de cette magnifique langue. Idéal pour ceux qui désirent voyager!

16 ans et + (Débutant — Niveau 1)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$
16 ans et + (Débutant — Niveau 2)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$
16 ans et + (Intermédiaire/avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$

Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel. Les terrains seront accessibles du 21 septembre au 21 décembre.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 15 à 23 h	40 \$*
-------------	----------------------	----------------------------	--------

^{*} Prix par participant

Volleyball libre

Période de volleyball libre (rotation sur les terrains). Les terrains seront accessibles tous les mardis, du 20 septembre au 20 décembre.

15 ans et + ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 20 h 30 à 23 h	40 \$*
----------------------------------	-------------------------	--------

^{*} Prix par participant

Cardio-Latino | Professeure : Andiara De Souza

Le Cardio-Latino est un programme d'entraînement basé sur une grande variété de danses originaires d'Amérique latine, comme la salsa, le mambo et le cha-cha, entre autres. Une classe Cardio-Latino dure généralement une heure et combine l'entraînement en force avec des intervalles d'exercices cardiovasculaires de haute intensité. Le tout permettant de brûler un nombre important de calories et d'apprendre les pas de base de plusieurs danses latines.

15 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
-------------	------------------	----------------------	-------------	-------

Tai-chi | Professeure : Francine Dupuis

Dérivé des arts martiaux, le tai-chi est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration.

15 ans et + CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 19 h à 20 h 30	12 semaines	70 \$
------------------------------	-------------------------	-------------	-------



CLIENTÈLE LIEU HORAIRE DURÉE COÛT

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

 15 ans et +
 ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
 Lundi de 20 h 15 à 21 h 15
 12 semaines
 70 \$

 15 ans et +
 ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
 Mercredi de 19 h à 20 h
 12 semaines
 70 \$

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobie, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

15 ans et + ÉCOLE ROSE-DES-VENTS Jeudi de 20 h 15 à 21 h 45 12 semaines 70 \$

Yoga Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

 15 ans et +
 CENTRE STE-MARIE
 Lundi de 20 h à 21 h 30
 12 semaines
 70 \$

 15 ans et +
 CENTRE STE-MARIE
 Vendredi de 13 h à 14 h 30
 12 semaines
 70 \$

Pilates et étirements | Professeure : Gabrielle Danvoye

Cours proposant une série d'étirements et d'exercices de Pilates

15 ans et + CENTRE STE-MARIE Lundi de 11 h à 12 h 12 semaines 70 \$

Pilates | Professeure : Gabrielle Danvoye

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE LIEU HORAIRE DURÉE COÛT

Taekwondo

Professeurs: Rénald et Jean-Sébastien Renaud

DÉBUTANT: Niveau ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune.

DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE: Niveau ceinture blanche à ceinture jaune barrée verte.

AVANCÉ: Niveau ceinture verte et plus.

COMBAT ET POOMSE (KATA): Niveau ceinture jaune et plus. Vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi de 18 h à 19 h ET samedi de 9 h à 10 h	12 semaines	80 \$*
Débutant/intermédiaire	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mercredi de 18 h à 19 h ET samedi de 10 h à 11 h	12 semaines	80 \$*
Avancé	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi de 19 h à 20 h, mercredi de 19 h à 20 h ET samedi de 11 h à 12 h	12 semaines	105 \$*
Combat et poomse	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Samedi de 12 h à 13 h	12 semaines	25 \$*

^{*} Passeport 15 \$ (25 \$ pour la ceinture noire) et kimono 50 \$ obligatoires

Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
-----------------------------	----------------------	-------------------------	-------------	--------

^{*} Prix par participant

ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique.

50 ans et + ÉCOLE ROSE-DES-VENTS Lundi de 19 h à 20 h 12 semaines 70 \$

Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Étirements, aérobie, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	70 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	12 semaines	70 \$

SPECTACLE DE NOËL

La magie de Noël présentée par le Théâtre Magique

Samedi 10 décembre, à 11 h École Rose-des-Vents Destiné aux enfants âgés de 2 à 12 ans. Durée : 60 minutes

Noël arrive, l'hiver aussi. Mais quoi qu'il arrive, Noël restera toujours magique. Et comme chaque année, le Théâtre Magique met son « habit » de Noël et se pare de lumières, de couleurs et de musiques pour créer cette atmosphère des Fêtes empreinte de magie, de joie, de rires et d'émerveillement. Dans le spectacle du Théâtre Magique, des pièces magiques ont disparu et les lutins ont décidé d'arrêter la fabrication des jouets pour Noël. Notre magicien, avec un assistant lutin provenant du public, va tout mettre en œuvre pour redémarrer la fabrique de jouets du père Noël. Un spectacle de magie de Noël absurde, drôle, magique, qui enchantera les familles et fera rire les enfants.

Un spectacle qui plaira assurément aux petits Joséphois!

INFORMATIONS:

Contactez le Service des loisirs au 450 623-1072, poste 229.



SUGGESTIONS DE LECTURE

BREF APERÇU DE NOS NOUVEAUTÉS

- La promesse des Gélinas Tome 4 de France Lorrain (roman historique)
- Sur les berges du Richelieu Tome 1 de Jean-Pierre Charland (roman historique)
- La nature de la bête de Louise Penny (roman policier)
- Les bottes suédoises de Henning Mankell (roman contemporain)

À VENIR EN SEPTEMBRE...

- Il était une fois à Québec Tome 1 de Michel Langlois (roman historique)
- Si tu me voyais comme je te vois de Nicholas Sparks (roman sentimental)
- Riquet à la houppe d'Amélie Nothomb (roman contemporain)



Retour de l'horaire régulier

Consultez la page couverture arrière du bulletin pour les détails.

UNE 9° ÉDITION POUR LE SYMPOSIUM DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC





Les 10 et 11 septembre de 10 h à 16 h

Les amateurs d'art sont une fois de plus conviés au Symposium des arts de Saint-Joseph-du-Lac les 10 et 11 septembre prochain où une trentaine d'artistes se donnent rendez-vous à l'occasion de ce grand rassemblement annuel.

Toiles, poterie, bijoux, oiseaux sculptés en bois, broderie, vitrail, poupées de chiffon, nappes, photos sur métal, sacs en cuir, boîtes à lunch spéciales... une foule de chefs-dœuvres vous y attendent pour le plaisir des yeux. Un souvenir vous sera également remis par les artistes. En cas de pluie, l'événement se tiendra à la salle municipale.

INFORMATIONS:

Contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE : 450 623-7833



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHEOUE

L'HEURE DU CONTE

Inscriptions obligatoires

Activité spécialement conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

- Samedi 17 septembre (9 h 15)
- Samedi 15 octobre (9 h 15)
- Samedi 19 novembre (9 h 15)

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Entrez dans l'univers des jeux de société et venez redécouvrir les grands classiques qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans.

- Jeudi 29 septembre (18 h 15)
- Jeudi 27 octobre (18 h 15)
- Jeudi 24 novembre (18 h 15)

CLUBS DE LECTURE

Inscriptions à la bibliothèque

JEUNES - 8 À 12 ANS

Des extraits de livres sont lus à chaque rencontre afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux univers.

- Mercredi 7 septembre (18 h 15)
- Mercredi 5 octobre (18 h 15)
- Mercredi 2 novembre (18 h 15)

ADOS - 13 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de coeur avec nous.

- Lundi 26 septembre (18 h 15)
- Lundi 24 octobre (18 h 15)
- Lundi 28 novembre (18 h 15)

ADULTES

Venez partager votre passion du livre autour d'un thé ou d'un café.

- Jeudi 8 septembre (13 h 30)
- Jeudi 6 octobre (13 h 30)
- Jeudi 3 novembre (13 h 30)

Babillard communautaire

JOURNÉE DES POMPIERS!

Samedi 1er octobre 2016, de 9 h à 15 h Au parc Paul-Yvon-Lauzon

Afin de donner le coup d'envoi de la Semaine de la prévention des incendies qui se déroule du 9 au 15 octobre prochain, le Service de sécurité incendie lance cette année la toute première édition de la Journée des pompiers.

Dans le cadre de cette journée toute spéciale, petits et grands auront la chance de découvrir les facettes de différents métiers reliés à la sécurité incendie et civile, de récolter divers conseils et de discuter de tous les aspects du monde de l'incendie.

Activités familiales gratuites et surprises sont au menu :

- Épreuves pour les petits et plus grands
- Kiosques et ateliers interactifs mettant en vedette la prévention et l'intervention incendie
- Jeux gonflables et maquillage
- Service de cantine au profit du Comité d'action sociale
- Expositions et visites de véhicules incendie
- Et plus encore!

Soyez des nôtres!



NOS POMPIERS, TOUJOURS PRÉSENTS!

Chaque année, le Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Joseph-du-Lac répond en moyenne à plus de cent appels d'intervention reliés à un incendie, un sauvetage, un accident ou autre événement nécessitant les premiers répondants.

Outre sa mission de protéger la population et de sauver des vies, le SSI a un mandat beaucoup plus large qui consiste à faire de la prévention. Ainsi, nos pompiers sont très impliqués et présents dans la communauté joséphoise, notamment lors des événements municipaux, comme la Fête nationale, afin d'assurer la sécurité, mais également de sensibiliser la population.

Le 23 juin dernier, ils ont spécialement fait un excellent travail lors des événements survenus suite à la problématique de l'eau potable sur le réseau d'aqueduc, alors qu'ils ont distribué, pendant près de trois jours, de l'eau potable à plus de 400 familles joséphoises. Bravo à tous pour votre collaboration et votre rapidité d'intervention pour le bien-être de la population.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Trouvez une foule de conseils sur la prévention résidentielle en ligne www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie www.atpiq.org

PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Encore cet automne, les pompiers sillonneront une partie du territoire afin de vérifier vos avertisseurs de fumée. Ce programme constitue l'un des volets de la mise en oeuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie auquel la municipalité a adhéré pour se conformer à la Loi sur la sécurité incendie. Ces visites s'effectueront les week-ends de septembre et octobre.

MESSAGES MUNICIPAUX

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS D'URGENCE ÊTES-VOUS INSCRIT?

service téléphonique dispose actuellement d'une liste de numéros de téléphone établie à partir de l'annuaire téléphonique. Votre numéro est confidentiel? Vous possédez seulement un cellulaire ou avez emménagé dans la municipalité au cours des derniers mois? Faitesnous parvenir un courriel avec vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) à info@sidl.gc.ca ou inscrivez-vous directement via le www.sidl.qc.ca afin d'être ajouté à la liste des personnes pouvant être appelées par le système automatisé. Notez que la base de données de la municipalité est confidentielle et ne peut servir à des fins de télémarketing.

PAIEMENT DESTAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 4e versement de vos taxes municipales avant le 13 septembre 2016. Pour plus d'informations, consultez le www.sjdl.qc.ca.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Fête du Travail

Action de Grâce

Lundi 5 septembre

Lundi 10 octobre

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes au 450 974-5300.

SAINT-JOSEPH-DU-LAC SE DISTINGUE EN TANT **QUE MUNICIPALITÉ VERTE**

Si la Municipalité imprime les éditions de son bulletin municipal sur du papier 100 % recyclé depuis plus de deux ans, elle prend maintenant un tout nouveau virage en achetant que du papier certifié 100 % postconsommation pour toutes ses activités de bureau. Par cette action, la Municipalité sauvera, en un an, l'équivalent de 8 arbres, 32 600 litres d'eau, 1 309 kg émissions atmosphériques et 400 kg de déchets solides!

VENTE-DÉBARRAS

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h durant la fin de semaine de la fête du Travail, soit du 3 au 5 septembre. Aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang d'Héma-Québec à Saint-Joseph-du-Lac se tiendra le mercredi 26 octobre prochain, entre 13 h et 20 h 30. Encore cette année, les Joséphois et Joséphoises sont invités à poursuivre leur élan de générosité en faisant un don de sang.

Les donneurs sont attendus à la salle municipale de l'hôtel de ville. Pour éviter les files d'attente, nous vous invitons à prendre rendez-vous au 1 888 666-4362.



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

FINALES RÉGIONALES DES JEUX DU QUÉBEC

Tu as entre 8 et 17 ans? Tu pratiques les sports suivants : badminton, basketball en fauteuil roulant, boxe, boccia, curling, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey, judo, nage synchronisée, patinage artistique, patinage de vitesse, plongeon, ringuette, ski alpin, ski de fond, tennis de table, taekwondo ou trampoline? Tu aimerais tenter ta chance pour participer aux prochains Jeux du Québec à Alma? Surveille notre calendrier des finales régionales sur www.loisirslaurentides.com.

INFORMATIONS: 450 229-2200

CLUB DE CHEERLEADING ADIK CHEER ALL STARS

(212, rue Poirier, Saint-Eustache)

Le Club offre à des athlètes, âgés entre 3 et 55 ans, la possibilité d'apprendre le cheerleading et de se développer sous la supervision d'entraîneurs certifiés. C'est notre esprit d'équipe incomparable et le dévouement des entraîneurs qui font de nous le club par excellence pour exercer ce sport. La période des inscriptions est maintenant ouverte. Hâtez-vous! Les cours débutent le 18 septembre.

INFORMATIONS: 450 491-2345 www.adikcheerallstars.com adik.cheer.allstars@hotmail.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Joignez-vous à nos 735 membres!

Il est toujours temps de joindre le plus grand réseau d'affaires de la région, la CCI2M! Devenez membre pour développer votre sentiment d'appartenance à la communauté d'affaires d'ici et ainsi profiter d'une visibilité exceptionnelle!

INFORMATIONS: www.chambrecommerce.com 450 491-1991 #CCI2M @CCI2M

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP)

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 10 comptoirs alimentaires et 4 cuisines communautaires pour 2100 personnes, chaque semaine. Ils ont donc un URGENT besoin de bénévoles pour continuer à assurer leur mission.

INFORMATIONS: 450 472-9469

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère: 1 028 A, chemin Principal)

Les activités à venir :

• Bazar: 2 septembre de 8 h à 17 h

Vente d'articles usagés : les vendredis de 8 h à 15 h
Distribution de soupe : les vendredis de 11 h à 13 h

• Paniers de nourriture : réservation requise le lundi par téléphone

• **Guignolée :** Porte à porte le 3 décembre de 10 h à 16 h et le 4 décembre de 10 h à 14 h au presbytère

Bénévoles recherchés

INFORMATIONS: 450 473-2440

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

Des cours prénataux à l'entrée scolaire, le Carrefour péri-naissance est la ressource qui grandit avec les familles! Saviez-vous qu'une assistante périnatale se déplace chez les nouveaux parents? Besoin d'une sieste? Informez-vous sur notre service de Relevailles! Chèque-cadeau disponible!

ATELIERS PARENTS-ENFANTS • COURS PRÉNATAUX HALTE-GARDERIE • RELEVAILLES ET BIEN PLUS!

INFORMATIONS: 450-472-2555

www.carrefourperinaissance.org | Suivez-nous sur

51^E GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et se découvrir eux-mêmes sous la supervision d'animateurs formés.

Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps.

INFORMATIONS: 450 473-1134 ou groupescoutldm@gmail.com.

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

Recherche de nouveaux bénévoles!

Le Parrainage civique est à la recherche de nouveaux bénévoles appelés parrains et marraines. L'organisme favorise la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais d'un iumelage avec un citoyen-bénévole. La relation amicale favorisée contribue à briser l'isolement, développer une relation d'amitié, procurer la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié. Il est à noter que l'organisme s'active au recrutement de bénévoles masculins puisque plusieurs jeunes filleuls garçons sont toujours en attente d'un parrain.

INFORMATIONS: 450 430-8177 ou www.parrainagecivique.ca

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physigues des Laurentides est un organisme communautaire sans but lucratif dont la mission consiste à favoriser l'intégration sociale des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou des personnes handicapées physiques adultes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatives et communautaires diverses. À l'occasion de la Semaine des personnes traumatisées crânienne qui se tiendra du 18 au 24 octobre prochain, l'organisme organise par ailleurs plusieurs activités afin de sensibiliser la population au traumatisme craniocérébral et ses conséquences.

INFORMATIONS:

1 888 431-3437 ou au www.captchpl.org



CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

À partir du 14 septembre, le Cercle de fermières de Saint-Joseph-du-Lac tiendra ses réunions mensuelles le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 00 à la salle municipale. Première rencontre gratuite. À notre local au 959, chemin Principal, nous offrons des ateliers durant l'année sur divers artisanats : tricot, tissage, bricolage, courtepointe, etc. Abonnement annuel au coût de 25\$, magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATIONS: Sylvie Racine 450-623-4567 ou mmesracine@gmail.com

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Deux-Montagnes (CJEDM) a pour mission de guider et d'accompagner les jeunes de 16 à 35 ans de la région dans leur cheminement vers l'emploi et les études en offrant des services gratuits en recherche d'emploi, en orientation, en prédémarrage d'entreprise et par l'entremise de différents projets d'intégration au marché du travail.

Depuis le 20 juin dernier, le CJEDM occupe de nouveaux locaux situés au 2801, boulevard des Promenades, local 120-B, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à même le complexe commercial Les Promenades Deux-Montagnes.

INFORMATIONS: 450 974-1635, info@cjedm.qc.ca ou www.cjedm.qc.ca Suivez-nous sur **f**/Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Deux-Montagnes

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

Activités à venir :

8 septembre : Reprise des activités à la salle municipale

15 septembre : Assemblée générale à la salle municipale à 15 h 30

6 novembre : Whist militaire à la salle municipale à 13 h 30

19 novembre : Souper des Fêtes de L'Interclub au Chalet du Ruisseau

4 décembre : Whist militaire à la salle municipale à 13 h 30

15 décembre : Souper des Fêtes à la salle municipale à 18 h

INFORMATIONS: 450 735-3400

CENTRE MARIE-ÈVE

(232, rue Féré, Saint-Eustache)

Services gratuits offerts dans un espace chaleureux et accueillant à la femme enceinte ou à la mère ayant des enfants de moins de 2 ans. Nous desservons 18 villes des Basses-Laurentides avec nos 3 points de service : St-Eustache, St-Jérôme et Ste-Thérèse

Nous acceptons les dons et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dans différents domaines.

INFORMATIONS: 450 491-1494 | centremarieeve.ca

L'ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

L'Association de baseball mineur est heureuse de vous offrir, à nouveau cette année, la possibilité de vous inscrire au baseball d'automne. Le baseball d'automne aura lieu tous les samedis du 3 septembre au 22 octobre 2016 (8 semaines) pour une durée de 2 h. La première heure se compose d'activités de perfectionnements, tandis que la seconde fait place à un match amical entre les jeunes.

INFORMATIONS: 514 795-2387 ou www.abmldm.org

GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

Vos dons (et vos achats!!) ouvrent des avenirs, depuis 25 ans... merci!

De tout pour la maison

- Meubles en bon état
- Vêtements
- Articles divers

Nous faisons la cueillette des meubles gratuitement! INFORMATIONS : 450 623-5891, poste 221, info@grenierpopulaire.com ou www.grenierpopulaire.com





Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

450 623-1072



450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation: poste 3 Loisirs: poste 4

info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca



Suivez-nous aussi sur Facebook: www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)



450 974-5300

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-7833



J 🆀 biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi: 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Mardi: 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 - 12 h 30 à 16 h

Jeudi: 18 h 15 à 20 h 45

Vendredi: 8 h 30 à 11 h 30 - 12 h 30 à 15 h 30

Samedi : 9 h à 15 h Dimanche: Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi: 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi: 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 14 h Dimanche: Fermé

RÉGIE DE POLICE

450 473-4686

URGENCE

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année (au printemps, en été, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population joséphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso TIRAGE : 2 700 exemplaires











Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié ÉcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.